



Les championnats de France de Cyclisme  
"22<sup>ème</sup> contre la montre" et "40<sup>ème</sup> course en ligne" des Sapeurs -Pompiers de France  
Oraison (Alpes de Haute-Provence)  
Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2024



## ATTESTATION INDIVIDUELLE D'ADHERENT Du Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers

Je soussigné \_\_\_\_\_, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers  
de \_\_\_\_\_, atteste que Mr, Mme, Melle\* \_\_\_\_\_

Est bien adhérent (e) à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers \_\_\_\_\_ et à la Fédération  
Nationale des Sapeurs-Pompiers de France au 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous le N° d'adhérent \_\_\_\_\_ (obligatoire et de  
la carte de la FNSPF).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2024  
Le Président de l'Union

Signature : \_\_\_\_\_ CACHET

## ATTESTATION D'ASSURANCE Du Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers

**LICENCIE A LA FFC :** Joindre la photocopie resto-verso de la licence de la FFC 2024.

**NON LICENCIE A LA FFC :** (non licencié - licencié UFOLEP - FSGT - FFCT - Triathlon - FFC Loisir)

L'attestation du Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers est obligatoire

Je soussigné \_\_\_\_\_, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de \_\_\_\_\_

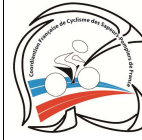
atteste que Mr, Mme, Melle\* \_\_\_\_\_ est adhérent à l'Union Départementale et qui

dans ce cadre, il est assuré pour la pratique du cyclisme "contre la montre et course en ligne" en compétition.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2024

Le Président de l'Union \_\_\_\_\_ CACHET

Signature



Les championnats de France de Cyclisme  
"22<sup>ème</sup> contre la montre" et "40<sup>ème</sup> course en ligne" des Sapeurs -Pompiers de France  
Oraison (Alpes de Haute-Provence)  
Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2024



## ATTESTATION PARENTALE De Participation et d'Hospitalisation (pour personne mineure seulement)

Je soussigné Madame, Monsieur (1) \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_ agissant en qualité

De : mère, père, tuteur (1), du jeune sapeur-pompier (2), \_\_\_\_\_.

Né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de

déclare autoriser mon fils (1), / ma fille (1), à participer aux Championnats de France de cyclisme le contre la montre et la course en ligne, des Sapeurs-Pompiers du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2024 à Oraison (Alpes de Haute-Provence),

Autorise le transfert, tout examen, soins ou intervention chirurgicale rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant suite à un accident ou à une maladie aigüe survenue au cours des championnats de France de cyclisme "contre la montre et la course en ligne, des Sapeurs-Pompiers du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2024 à Oraison (Alpes de Haute-Provence), dans un établissement de soins adapté.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2024

Signature :

## ATTESTATION DE DECHARGE A L'ORGANISATEUR (pour les participants au contre la montre seulement)

Je, soussigné, Mme/Mr \_\_\_\_\_ atteste ne pas être détenteur d'une licence de conducteur FFC.

Dans le cadre du 22<sup>ème</sup> Championnat de France de Cyclisme "contre la montre" des Sapeurs-Pompiers, le samedi 1<sup>er</sup> Juin 2024 à Oraison (Alpes de Haute-Provence), je demande à l'organisateur l'habilitation pour suivre le coureur :

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Je m'engage, dans ce cadre à respecter le code de la route et à obtempérer aux injonctions du jury national de la CFCSPP/FFC/FNSPF et des signaleurs situés aux intersections du circuit.

Je décharge, le comité d'organisation de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers des Bouches du Rhône, organisateur des championnats de France de cyclisme de l'épreuve du contre la montre des Sapeurs-Pompiers 2024, en cas d'accident ou de tout autre incident que je pourrais occasionner.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2024

Signature :